



PSTE

MAGAZINE

INFORM'EXPRESS

Pages spéciales
de CFDT magazine

MENSUEL DE LA FÉDÉRATION CFDT PROTECTION SOCIALE TRAVAIL EMPLOI

N°484 Juin 2022

LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES DE L'UKRAINE EN EUROPE



“UNE MUTUELLE QUI S'ADAPTE À CHAQUE ENTREPRISE, CE SONT DES SALARIÉS MIEUX ACCOMPAGNÉS.”

C'est parce que
**nous écoutons les
entreprises et leurs salariés**
que nous mettons à disposition
**DES ÉQUIPES
D'EXPERTS
EN PROTECTION
SOCIALE.**



aesio.fr



**GROUPE MUTUALISTE
D'ASSURANCES DE PERSONNES**

CONTACTEZ NOUS : DECIDEURS-SOCIAUX@AESIO.FR
Groupe AÉSIO, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de
la Mutualité - Immatriculée sous le n° 821 965 241 - Siège social : 25 place de la Madeleine
75008 PARIS - Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n°16006968.
Informations disponibles sur www.orias.fr. Document non contractuel - Communication publicitaire.
Crédit photo : Getty image, 1811-AESIO-CFDT



DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

Peser dans le débat public, à tous les niveaux

Au moment où nous bouclons ce journal, nous sommes à la sortie des élections présidentielles et à la veille des élections législatives. Face à la menace (loin d'être complètement écartée) que représentait l'extrême-droite au second tour de l'élection présidentielle, la CFDT a pris ses responsabilités en appelant à voter pour Emmanuel Macron. Mais cette situation ne doit pas faire oublier nos combats pour plus de justice et de cohésion sociale, ni les profonds points de désaccord que nous avons avec le programme du président réélu. Les enjeux en termes de pouvoir d'achat restent extrêmement importants dans l'ensemble de nos secteurs professionnels, tout comme ceux en termes de conditions de travail. Nous en avons conscience, les décisions qui seront prises dans les mois qui viennent concernant le financement de la protection sociale, l'évolution des aides et de l'accompagnement, la structuration des différents opérateurs vont être déterminantes non seulement pour les salariés de nos champs professionnels mais également pour les personnes que nous accompagnons. Face à une vision politique qui confond protection sociale et assistanat, reléguant la dimension accompagnement, a fortiori global, au second plan et qui met la réduction des dépenses au cœur de sa logique au détriment de la qualité du service rendu, il nous faut plus que jamais porter notre vision d'un modèle de protection sociale juste et efficace. Il nous faut porter nos idées à tous les niveaux, assumer et mettre en œuvre une stratégie d'influence, en accord avec notre résolution de congrès. C'est bien auprès des pouvoirs publics, des élu.e.s locaux et des parlementaires, mais également des autres composantes de la société civile organisée, des médias et de l'opinion publique que nous devons promouvoir nos idées en matière de protection sociale : recherche de nouveaux financements, y compris à travers l'imposition, plutôt que réduction des

dépenses ; rôle renforcé du paritarisme d'orientations pour inclure réellement les partenaires sociaux dans les choix en matière de politiques publiques, dimension accompagnement remise au cœur de la protection sociale, augmentation significative des rémunérations dans des secteurs essentiellement féminins parce que le travail des femmes doit valoir autant que celui des hommes... voilà autant d'idées qu'il nous faut porter partout où nous le pourrions. Ces actions de mobilisation de l'opinion publique et d'interpellation des pouvoirs politiques sont menées avec détermination par toute la CFDT, à tous les niveaux de notre organisation et en premier lieu par la confédération qui a produit une carte pétition contenant les 15 principales interpellations de la CFDT adressées au Président de la République. La fédération de son côté continue de mener des actions ciblées sur la question des effectifs de la sécurité sociale. Un plan d'action construit par le secteur, grâce à l'appui des syndicats, est actuellement déployé pour nous permettre d'interpeller les directions, les députés et les médias. Objectif : mettre en lumière les besoins d'effectifs supplémentaires en particulier dans les CAF et les CPAM, les conditions de travail de plus en plus difficiles et le manque d'attractivité de nos métiers, principalement dû à de trop faibles rémunérations. Témoignages, vidéos, courriers type, argumentaires, de nombreux outils ont été mis à disposition des militants pour faciliter ce travail d'interpellation et nous rendre plus visibles ! Enfin

c'est aussi à travers notre implication dans les travaux du CESE sur la cohésion sociale (qui faisaient l'objet d'un article dans le numéro précédent) que nous agissons. Avec 16 propositions construites en lien avec les militants, la fédération PSTE est le plus important contributeur de la plateforme de consultation ce qui a permis de donner une véritable visibilité à nos champs professionnels au sein de la cohésion sociale. Mais quoi qu'il en soit, une chose est certaine ces actions ne sont rien sans chacune et chacun d'entre vous car « *Plus nombreux nous sommes plus forts !* ». Pour témoigner, participer à ces mobilisations et faire entendre votre voix, contacter votre syndicat ou vos délégués syndicaux ! ■

“
*Il nous faut plus que
jamais porter notre
vision d'un modèle de
protection sociale juste
et efficace.*



HÉLÈNE IBÁÑEZ



Illustration freepik.com

PÔLE EMPLOI

NÉGOCIATION ACCORD HANDICAP, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN...

La négociation de l'accord « *emploi des personnes en situation de handicap à Pôle emploi* » s'est avérée être une belle aventure collective.

Qu'il s'agisse des résultats ou de l'ambiance de travail, les membres de la délégation CFDT (Maryline Calestroupat et Anne Claire Patte déléguées syndicales du grand sud-ouest, Hervé Cuvelier délégué syndical des Hauts de France et Bernie Billey secrétaire nationale en charge du secteur emploi) ne boudent pas leur plaisir. L'accord est soumis à signature au moment de la rédaction de cet article mais ils sont convaincus que l'accord sera validé. « *Pourtant, au début, j'étais inquiet, s'exclame Hervé, le report incessant des dates de négociation, l'absence de propositions de la direction me faisaient craindre une négociation plate, sans ambition* ». Et pourtant le résultat est là : un accord ambitieux dans lequel Pôle emploi s'engage fortement.

Alors que s'est-il passé ? La délégation CFDT s'est préparée minutieusement dès le mois d'octobre 2021. En créant un groupe de travail à l'écoute des besoins des salariés concernés, elle a établi une plateforme revendicative détaillée en se fixant un objectif de « *mise à égalité des salariés en situation de handicap avec l'ensemble du personnel* ». Des échanges en direct ont enrichi cette plateforme. Des recherches documentaires ont permis d'étayer les arguments. Tout cela a permis à la délégation de défendre pied à pied, avec passion, les revendications identifiées, tout

en restant sensible aux arguments de l'ensemble des négociateurs et en étant prête à choisir des solutions différentes si elles aboutissaient au résultat souhaité. « *Nous avons réussi à faire front commun avec les autres syndicats*, explique Anne Claire. *Nous avons tous fait attention à ne pas nous perdre dans des querelles inutiles face à l'employeur. Cela nous a rendus plus forts et plus efficaces.* » Résultat : des solutions importantes pour les salariés en situation de handicap. Pour preuve, quelques exemples non exhaustifs :

► Des délais réduits pour les aménagements matériels de postes de travail. Jusqu'à présent, il fallait compter en moyenne 6 mois à un an pour que l'aménagement de poste soit mis en œuvre. Cette fois, un réel engagement est pris, intégrant des solutions de prêt ou de location de matériel pour ramener le délai d'aménagement à trois mois au maximum.

► La préconisation du médecin du travail devient souveraine. Très souvent, elle était remise en cause par l'établissement tout en se gardant bien d'écrire son refus et en faisant pression pour faire modifier la préconisation.

► Le télétravail des personnes en situation de handicap fait l'objet, s'il est prescrit par le médecin du travail ou de prévention, d'un forfait de 2,50 € par jour, avec un maximum de 220 € par an. Jusqu'alors la prise en charge des frais se faisait via une « usine à gaz » qui décourageait une bonne partie des salariés concernés et les faisait

renoncer à demander leur dû.

► Un bilan de compétences et/ou d'orientation réalisé sur le temps de travail et hors CPF permettra au salarié de travailler l'évolution de son parcours professionnel si son handicap le nécessite.

► L'autorisation d'absence pour soins médicaux en lien avec le handicap se met en place de manière simple, sans les multiples justificatifs exigés jusque-là.

► Différentes mesures sont mises en place pour assurer un déroulement de carrière normal.

« *Nous sommes tous allés chercher des solutions concrètes qui profitent aux salariés sans posture idéologique délétère, se réjouit Maryline, dans un souci de rester gagnant-gagnant et l'employeur n'a pu qu'accepter des solutions simples et pas toutes coûteuses* ».

Pendant la négociation, il y a eu aussi des moments d'émotion quand l'expression des négociateurs a mis en lumière des faits réels « *de la vraie vie* », avec une sincérité évidente. Il y a à Pôle emploi plus de 5 200 salariés en situation de handicap et ils sont toutes et tous, une richesse au même titre que l'ensemble des salariés. Cette fois, leur voix a été portée haut et fort, avec efficacité, ce qui peut nous rassurer sur l'utilité du syndicalisme. Pour autant, le travail ne fait que commencer car il faudra maintenant veiller, avec la même passion, à l'application de cet accord. Les membres de la commission de suivi s'y engagent avec l'appui des sections. ■

COMITÉ DE SECTEUR SÉCURITÉ SOCIALE

PLUS DE MOYENS HUMAINS POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS

Le comité de secteur de la sécurité sociale s'est réuni le 28 avril dernier, l'occasion de faire le point sur les négociations en cours et d'échanger entre les syndicats Protection Sociale et la confédération sur les prochaines conventions d'objectifs et de gestion (COG).

Par Frédéric Gadreau.

La matinée a été consacrée aux négociations en cours sur les salaires et à celle portant sur le télétravail. « Le sujet des salaires nous tient en haleine depuis plusieurs mois », a avoué Florence Puget secrétaire nationale en charge du secteur. La montée de l'inflation a rendu la problématique du pouvoir d'achat encore plus prégnante que les autres années. » Le mouvement de grève organisé en fin d'année 2021 a donné lieu à une forte mobilisation des salariés. Pour autant les pouvoirs publics n'ont pas répondu aux demandes de l'intersyndicale. En janvier le deuxième mouvement a enregistré une baisse de la mobilisation. En conséquence, la CFDT a fait le choix d'interpeller directement les pouvoirs publics. Ces derniers n'ont répondu que par une mesure concernant les bas salaires et un complément d'intéressement 2021 de 200 €. Le dégel du point d'indice de la fonction publique demeurant une ligne rouge. Le comité des négociateurs a rappelé aux Pouvoirs Publics que les salariés de la sécurité sociale sont salariés de droit privé et ne sont pas fonctionnaires. Le 30 mars, la CFDT n'a pas signé l'accord salaire. Le 19 avril, L'Ucanss a annoncé que la mesure bas salaire ainsi que le complément de 200 € passerait par une décision unilatérale. Le lobbying auprès des pouvoirs publics a donc continué. Face à l'augmentation de l'inflation ces derniers ont fini par lâcher du lest en annonçant le dégel de l'indice du point de la fonction publique. « Pour le moment nous attendons l'officialisation de cette annonce », a indiqué Florence Puget. A nous de négocier 5 % d'augmentation du point ». Pour maintenir la pression sur les pouvoirs publics le comité



PHOTO DR

des négociateurs a conçu un plan d'actions grâce aux remontées des syndicats qui ont été source d'inspiration. « Il faut garder la mobilisation des salariés, montrer que nous sommes toujours présents, que nous ne lâchons rien. »

Accord télétravail. En ce qui concerne les négociations sur le nouvel accord télétravail, le comité des négociateurs a mis en place une démarche participative et Guillaume Danard, secrétaire du secteur a remercié les syndicats de leur participation « des avancées ont été obtenues et une partie de nos revendications est encore en négociation. La massification du télétravail depuis la crise sanitaire fait que les enjeux sont différents. Nous souhaitons passer d'une logique métier à une logique activité pour que plus de salariés soient éligibles au télétravail. » Une nouvelle réunion est prévue au mois de mai.

Les Conventions d'objectifs et de gestion. Les négociations sur les COG ont été le sujet de l'après-midi avec une intervention de Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale de la confédération. « Sur les COG à venir le sujet qui revient toujours est le gain de productivité. Ils ont été très importants ces dernières années mais par moment, on arrive à des paliers. Il faut savoir où et dans quels services il faut des effectifs. Nous avons plusieurs inquiétudes. La première porte sur la simplifica-

tion massive des aides versées aux allocataires voulue par le Président de la République qui souhaite mettre en place un revenu de remplacement au lieu d'un accompagnement à l'émancipation des gens ce qui est contraire à la logique. La deuxième porte sur la réforme des retraites. Nous ne sommes pas d'accord pour le report à 65 ans. Ce sont des économies faites pour payer autre chose et le Président de la République n'est pas clair là-dessus. Notre troisième inquiétude porte sur la gestion. Une cinquième branche a été mise en place pour gérer la perte d'autonomie mais aucun financement n'a été attribué du moins sans aucune commune mesure avec les besoins. Le volume d'argent disponible est plafonné alors que les dépenses de protection sociale augmentent fortement. Il faut être capable de définir ce que l'on veut en matière de soins et d'en déduire le financement. La CFDT est convaincue que sans moyens adéquats le service n'est pas rendu correctement aux usagers. Les remontées transmises par les militants sur le terrain à la fédération et à la confédération sont importantes. Il faut que nous soyons en capacité de voir ce qui se passe dans les caisses et la vérité des chiffres et des moyens nécessaires. Le travail de préparation des COG commence dans chaque conseil d'administration. Les administrateurs de la CFDT ont besoin des remontées des syndicats. » Les échanges entre Jocelyne Cabanal et les représentants de syndicats ont été denses et nourris. Florence Puget a souligné la collaboration en cours avec la confédération sur le sujet des COG. Pour exemple, elle cite les travaux du secteur sécurité sociale qui a lancé sur toutes les branches des questionnaires entres autres sur la charge de travail afin d'apporter des éléments tangibles à la confédération dans le cadre des COG. Jocelyne Cabanal a reconnu l'importance de ces travaux qui répondent aux attentes de la confédération. ■

RCIP « AG2R LA MONDIALE EN COLÈRE ! »

Une journée de mobilisation était organisée le 14 avril à l'appel de la CFDT. *Par Frédéric Gadreau.*

« Même si nous avons des dirigeants qui se disent géniaux, ils ont besoin de vous pour faire tourner la boîte et c'est ça qu'il faut leur dire aujourd'hui, a expliqué Frédéric Labaeye, délégué syndical. Sans vous il n'y a rien qui rentre dans les caisses de l'entreprise. Il n'y a rien qui sort, il n'y a rien qui se fait. Alors pourquoi alors qu'ils soignent leurs outils informatiques, leurs locaux, ils ne soignent pas le principal outil de leur entreprise : la force de travail de leurs salariés ? Aujourd'hui nous sommes en grève pour dire aux dirigeants qui sont dans ce bâtiment « Regardez nous avons arrêté le travail et sans nous rien n'existe ! » Il faut qu'ils acceptent la réalité, qu'ils nous donnent la reconnaissance que nous méritons. Il faut qu'aujourd'hui nous criions notre ras le bol, notre colère et que nous réclamions notre dû ! 4,5 % d'inflation, 1,2 % d'augmentation salariale pour 1 700 personnes d'AG2R sur 6 000 salariés et 600 personnes de La Mondiale sur 3 000 salariés alors que le groupe a fait une année exceptionnelle l'année dernière. Nous sommes là juste pour réclamer quelque chose d'équitable : le maintien de notre pouvoir d'achat. Nous n'avons pas en plus une revendication aberrante puisque nous demandons entre 3 et 4 % d'augmentation générale des salaires pour tous. Ce qui est prévu aujourd'hui c'est que nous faisons le plus de bruit possible pour que tout en haut du bâtiment ils nous entendent et pour qu'à 14h30 lorsque nous serons reçus en délégation par quelques représentants du comité de direction général nous soyons appuyés par les manifestants qui sont dans la rue aujourd'hui. »

Le soutien de membres de la fédération. « Nous sommes venus vous soutenir avec mes camarades de la fédération, a indiqué Hélène Ibanez secrétaire générale de la fédération. C'était très important pour nous d'être avec vous aujourd'hui, d'abord parce que vos revendications sont légitimes. C'est inacceptable que dans un grand groupe de protection sociale comme AG2R La Mondiale qui a de bons résultats, qui a bien tenu



PHOTO DR

pendant la crise sanitaire grâce à l'investissement de chacune et chacun d'entre vous, il n'y n'ait pas un partage de la richesse. Frédéric Labaeye a dit ce matin qu'il y a un écart de rémunérations extrêmement important entre celles de vos dirigeants et les plus basses des salariés. Nous à la CFDT nous nous opposons à ce type de situation. Nous demandons à ce que les écarts de rémunérations entre les plus bas salaires et celles des dirigeants soient plafonnées. Et surtout nous demandons à ce qu'il y ait un partage équitable de la richesse qui est produite. Ce sont les salariés du groupe qui produisent la richesse. Pendant le confinement vous avez tenu. Vous avez continué à travailler. Le télétravail s'est mis en place partout, parfois dans des conditions extrêmement difficiles. Nous avons eu des témoignages, des remontées de collègues qui travaillaient sur un coin de table dans leur cuisine qui ont maintenu le service, qui ont continué à payer les retraites, qui ont continué à répondre au téléphone à tous ces salariés qui avaient besoin d'un groupe de protection sociale solide dans une période très difficile et aujourd'hui il n'y a pas de reconnaissance et ce n'est pas acceptable. Vous avez raison de faire entendre votre voix. Faites du bruit et demandez ce qui est juste et ce qui vous est dû ! » ■

MUTUELLES MOBILISATION AU GROUPE VYV

Une journée de grève a été organisée le 24 mars. 10 000 salariés environ ont fait grève sur les 42 000 que compte le groupe reposant sur 17 conventions collectives. Les chefs de file ont été reçus par la direction du groupe qui a indiqué qu'elle demandait aux directions des entreprises adhérentes au groupe de recevoir les délégations des organisations syndicales pour rediscuter sur le sujet des augmentations collectives de salaires et du pouvoir d'achat. Un mois après, le constat est que très peu d'entreprises ont joué le jeu et aucune n'a souhaité revoir sa position. La seule proposition qui a été faite est d'avancer les nouvelles négociations salariales au premier semestre 2022 en lieu et place d'une négociation au deuxième semestre.



PHOTO DR

Le 100% santé aides auditives : des soins pour tous, 100% pris en charge

Les français renoncent trop souvent à des soins pour des raisons financières. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les assurés peuvent bénéficier de l'offre audiologie 100% prise en charge par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.

100% Audiologie

- Des audioprothèses discrètes
- Des audioprothèses de qualité
- Suivi et contrôle régulier par l'audioprothésiste

Obligation pour les professionnels de santé de proposer des devis pour des équipements sans reste à charge.

Une condition : être équipé d'un contrat de complémentaire santé responsable.

Aucune contrainte !
Votre contrat de complémentaire santé vous permet d'accéder à des offres avec reste à charge.

Pour plus d'informations :



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

DÉVELOPPEMENT UN NOUVEAU CHALLENGE GRAND BOOST

Une rencontre des responsables développement s'est déroulée le 1^{er} avril dernier pour faire le point sur le nombre d'adhérents à la fédération et envisager les actions à mener pour faire adhérer à la CFDT. *Par Frédéric Gadreau.*

La PSTE CFDT a terminé l'année 2021 avec 14 616 adhérents. Onze syndicats ont eu une évolution positive. Il est prévu un audit du logiciel gasel afin d'accompagner les syndicats dans une mise à jour qui permettra d'effectuer des extractions et des analyses plus pertinentes et plus rapidement. De même, il sera nécessaire d'apporter une attention particulière aux retraités encore présents dans les fichiers, une convention est en cours de validation avec l'Union Confédérale des Retraités (UCR) afin de mieux accompagner les syndicats sur ce thème. Les travaux initiés avec le secteur de la Trésorerie Fédérale nous amènent aussi à être vigilant sur les impayés de cotisations. Le plan de travail fédéral, sur le volet développement est sur cinq axes. Nous commencerons par le premier qui concerne la fiche fonction-mission du responsable développement des secteurs et sur leurs besoins.

Le réseau développement. Une nouvelle opération « Réponses à emporter » (RAE) est prévue les 27, 28 et 29 septembre prochains. L'ensemble des responsables développement sont invités à marquer ses dates sur leurs agendas, à se rapprocher de leurs Unions régionales interprofessionnelles (URI) afin de faire de ces journées des temps pri-

vilégiés pour faire connaître la CFDT. Pour cette édition, il y a 4 publics cibles : les jeunes, les cadres, les salariés des PFS et de l'accueil. Il s'agit pour le secteur développement d'identifier des sites stratégiques selon nos secteurs professionnelles. L'adhésion découverte en ligne sera opérationnelle du 27 septembre au 31 octobre.

Le Grand Boost 2022. Les équipes pouvaient faire leur inscription à ce challenge jusqu'au 30 avril. Le secteur développement assurera un suivi accompagnement des syndicats inscrits. Pour cette année, il y a deux challenges : un pour les syndicats concernant l'implantation via la création de nouvelles sections. Un second pour les sections sur la progression de leur nombre d'adhérents. Le Grand Boost se déroulera jusqu'au 30/10/22. Les syndicats inscrits sont : PS Midi Pyrénées et PS Provence. Les sections inscrites sont : CPAM ALPES-MARITIMES, POLE EMPLOI IDF 92, DIRECTION REGIONALE IDF, POLE EMPLOI IDF 91, POLE EMPLOI IDF 93, POLE EMPLOI IDF 94, POLE EMPLOI IDF 75 et POLE EMPLOI SERVICES (GARP)

Les attentes des équipes syndicales. Les responsables développement sont en attente de partage et de mutualisation des pratiques syndicales et de communication à diffuser et d'outils pour aller à la rencontre des salariés par tous moyens ainsi qu'un accompagnement sur l'axe numérique.

Les besoins en formation. Les formations développement sont déployés selon la situation et le contexte du syndicat et de ses sections. La légi-

timité de notre syndicalisme est basée sur deux critères que sont le nombre d'adhérents et les résultats aux élections professionnelles. Par conséquent, l'offre fédérale d'accompagnement sur le développement est d'impulser des formations pour les équipes syndicales en collaboration avec les responsables développement.

- 1. Cartographies et tableaux de représentativité des structures (syndicats, collectifs, secteurs)
- 2. Identification des besoins en formation selon la situation des sections cibles

► 3. Entretien avec la structure pour recenser les formations développement et la coanimation
Il y a eu énormément de renouvellement dans les syndicats et par conséquent beaucoup de demandes de formations : ECA, sur les responsabilités syndicales, sur le développement pour mieux comprendre et connaître le syndicalisme d'adhérents CFDT. Evidemment il existe également une formation en tant que responsable développement Les demandes des équipes sont sur un accompagnement pré élections ou post-élections et entre les deux, il est nécessaire de mener des campagnes de syndicalisation. Ce qui fonctionne. Les formations développement sont Proposer Convaincre, PGE, Campagne de syndicalisation et un accompagnement pour la prise en main de GASEL. Le prochain rendez-vous des responsables développement est prévu les 23 et 24 juin en présentiel. ■

RÉSEAU LOGEMENT

DES OUTILS
POUR AGIR SUR LE LOGEMENT

Une nouvelle rencontre sur le thème du logement s'est tenue le 12 avril dernier pour faire le point sur les outils à disposition des militants pour venir en aide aux salariés en difficulté.

Par Frédéric Gadreau.

« Cette nouvelle réunion avait l'objectif d'être pratico-pratique pour les participants. Le projet fédéral ayant été validé il s'agissait de faire le point sur les actions mises en place au niveau confédéral et dans les différents établissements qui dépendent de la fédération, explique Marième N'Diaye, secrétaire fédérale en charge du dossier. Le flyer sur le logement créé par la fédération en 2021 a été complété et mis à jour avec les évolutions du droit. Il est désormais à disposition des militants sur Interstis. Il peut être distribué aux salariés, c'est un outil qui peut servir au développement. »

Table ronde sur la Commission d'information et d'aide au logement (CIAL).

Une table ronde sur la CIAL était organisée dans l'après-midi. C'est une commission obligatoire du CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés. Elle peut être mise en place par accord dans les entreprises de moins de 300 salariés. Ces entreprises ont également la possibilité de se regrouper entre elles pour former cette commission. La CIAL a pour mission de faciliter l'accès des salariés à la propriété et à la location de logements notamment en les informant et en les accompagnants. La composition de la CIAL est fixée librement par le règlement intérieur du CSE (des salariés non élus peuvent y participer). C'est également le règlement intérieur du CSE qui fixe le nombre et la fréquence des réunions. Son budget et le crédit d'heures associé sont à négocier avec l'employeur dans le cadre de l'accord CSE. LA CIAL peut accompagner individuellement des salariés qui rencontrent des difficultés importantes vis-à-vis du logement (mal logement, procédure d'expulsion etc...). Elle peut informer les salariés sur les



PHOTO FREEPIK.COM

dispositifs existants en matière de logement via des campagnes d'information ou des rencontres d'information. Elle peut mettre en place des aides à la rénovation des logements. Elle peut recenser les attentes des salariés en matière de logement. Elle peut enfin être un interlocuteur pour Action logement. En revanche la CIAL ne peut pas attribuer un logement dans le cadre de la PEEC (Participation employeur à l'effort de construction) collectée par Action logement. Désormais

et afin de garantir une équité d'accès entre les salariés quelle que soit la taille de leur entreprise, l'ensemble des demandes est déposé sur la plateforme Al'In. La CIAL est un outil que la fédération souhaite voir se développer au sein des différents secteurs professionnels. Gérard Ulrich, DSC dans un UGECAM qui siège au CSE et dans un CRAL (Comité Régional Action Logement) a participé à l'animation de la table ronde : « Cette commission n'est pas toujours très active dans différents endroits pourtant c'est un enjeu important. On y touche du doigt le bien loger pour bien travailler. Dans certaines CAF, des CSE ont négocié une enveloppe de dotation supplémentaire dédiée uniquement au logement. La commission peut ainsi proposer des prêts à l'acquisition ou pour faire des travaux. C'est intéressant car cette aide peut rendre viable le projet logement d'un salarié ayant besoin d'un apport personnel. Le secteur de la santé et du médico-social a des difficultés pour recruter. Il faut essayer de voir ce qu'il est possible de faire pour rendre ces métiers plus attractifs et pour cela il paraît intéressant de travailler sur la qualité de vie au travail et le logement en fait partie. Si nous disposons d'une aide comme ont les CAF d'Ile de France cela permettrait aux salariés de se fixer en accédant à un logement. J'ai demandé au secrétaire du CSE d'organiser une réunion de la CIAL pour aborder les choses de cette manière. Nous devons travailler sur « l'employabilité » de nos secteurs et prendre le sujet du logement peut amener nos directions à travailler sur cette piste. Même si nous obtenions une petite somme cela nous donnerait une capacité à faire et c'est de l'argent qui au final revient aux salariés. Je trouve intéressant que la fédération s'intéresse à la question du logement car c'est un plus pour nos organismes. » ■

INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

LA FÉDÉRATION EST PRÉSENTE SUR LA TOILE

Sites internet, pages Facebook, Instagram, twitter, linked'In... la fédération et ses secteurs sont présents sur internet et en particulier les réseaux sociaux pour vous informer. *Par Frédéric Gadreau.*

Un magazine c'est bien pour être informé des différentes actions menées par la fédération mais les délais d'impression font que parfois l'information arrive trop tard dans votre boîte aux lettres. Pour rester connecté à l'actualité de votre fédération et/ou de votre secteur professionnel vous pouvez consulter les sites internet ou vous abonner aux pages mises en ligne sur les différents réseaux sociaux.



Illustration freepik.com

► Fédération PSTE

https://pste.cfdt.fr/portail/pste-recette_10289

<https://www.facebook.com/lafibreCFDT>

Plus une page plus réservée aux cadres :

<https://www.linkedin.com/company/cfdt-pste>

La Réunion :

<https://pste974-cfdt.com>

Région Auvergne Rhône Alpes :

<https://cfdt-protection-sociale-aura.com>

Région Loire Atlantique Vendée :

<https://www.cfdtprotect.fr>

Région Bretagne :

<https://cfdt-protectionsocialebretagne.fr/>

Région Nouvelle Aquitaine :

<https://www.cfdt-psna.fr>

► Secteur sécurité sociale

L'actualité de la sécurité sociale en direct : sur Facebook et Instagram, abonnez-vous à « CFDT Sécurité Sociale ». Les informations qui sont publiées sur ces réseaux sociaux sont principalement destinées aux salariés de la Sécurité sociale. Vous y retrouverez toutes les informations sur les négociations avec l'UCANSS. Les échanges avec les caisses nationales dans le cadre des instances nationales de concertation. Les informations et positions de la CFDT concernant la Protection sociale. Les positions et revendications de la CFDT sur les grandes réformes sociales. Les communiqués et articles de presse relatifs aux organismes de Sécurité sociale. La CFDT fait le choix d'une information directe et interactive avec l'ensemble des salariés de la Sécurité sociale.

<https://www.facebook.com/CFDTSecuriteSociale>

<https://www.instagram.com/cfdtsecuritesociale/>

<https://twitter.com/CFDTSecu>

<https://www.snpdos-cfdt.fr/>

<https://cfdtcpam74.fr/>

<http://www.cfdtcpam06.fr>

<http://cfdtcpamparis.canalblog.com/>

► Secteur emploi

<https://www.facebook.com/pole.emploi.cfdt>

<https://www.cfdt-emploi-hdf.com/>

<https://www.youtube.com/channel/UCe7yervHkYkIB-D2tn-TK0rg>

► Secteur insertion Ateliers et chantiers d'insertion / Missions locales

<http://synami-cfdt.fr/>

<https://www.facebook.com/SynamiCentreCfdt/>

► Secteur mutuelles

Malakoff Humanis :

<https://cfdtmh.com/>

MGEN

www.cfdtgroupepmgen.org

AESIO

<https://www.facebook.com/groups/653754092224381/>

<https://twitter.com/aesiocfdt>

► Secteur RCIP

<https://www.facebook.com/CFDT.RCIP>

AG2R

www.cfdt-ag2r.com

<https://www.facebook.com/Cfdt-ag2r-reunica-13821967277>

<https://twitter.com/cfdtag2r>

Pro BTP

<https://www.facebook.com/cfdtprobtpt>

► Ministère du travail

<https://syntef-cfdt.fr/>

► AFPA

<https://cfdtafpa.org/>

Hauts de France :

<https://www.facebook.com/cfdtafpaHdF/>

La liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à nous faire remonter l'adresse de votre site internet ou de vos pages sur les réseaux sociaux pour les faire connaître aux lecteurs de ce magazine.

RENCONTRE DES SYNDICATS

DES SALARIÉS DÉSABUSÉS

Une rencontre des syndicats s'est déroulée le 14 avril dernier en distanciel. L'occasion de faire le point sur l'actualité des secteurs avant le second tour des élections présidentielles.

Par Frédéric Gadreau.

Instaurées depuis la crise sanitaire, ces réunions régulières organisées en visioconférence avec les secrétaires généraux de la fédération sont des moments privilégiés pour converser sur les sujets d'actualité du moment. La première partie de la réunion a été consacrée au second tour des élections présidentielles. La CFDT était sortie de sa réserve en appelant à faire barrage à l'extrême droite. Une consigne de vote plus ou moins bien acceptée sur le terrain. « Dans nos secteurs il est difficile de voter pour Emmanuel Macron, a indiqué une secrétaire générale de syndicat Protection Sociale. Nos collègues des CAF sont inquiets par rapport aux réformes. Ils viennent de vivre 5 années avec des diminutions de poste, les négociations sur les salaires n'obtiennent que peu d'avancées. Ils sont l'objet de dédain du gouvernement et du président de la République. Des économies ont été faites sur tous nos secteurs. Faire barrage à Marine Le Pen c'est aussi se tirer une balle dans le pied. Ce ne sera pas un vote d'adhésion au programme d'Emmanuel Macron. » « Il ne faut pas oublier le passé, a souligné une autre intervenante. Le RN ne sera pas différent des autres pays dirigés par l'extrême droite en Europe. Il vaut mieux voter Macron et descendre dans la rue pour combattre ses réformes. » « Nous estimons qu'avec le RN la démocratie ne sera pas respectée, que le dialogue social ne le sera pas non plus. Avec Emmanuel Macron le dialogue social est engagé certes difficilement mais il est possible » a conclu Cyril Peltriaux Secrétaire général adjoint de la fédération PSTE.

Congrès confédéral. La seconde partie de l'ordre du jour était consacrée au Congrès confédéral du mois de juin prochain. « Nous sommes contents de constater que l'appel à amendements lancé aux syndicats a été entendu, il est important de participer aux débats » a rappelé Cyril Peltriaux. Il



n'y a pas de répartition connue à ce jour par fédération ou par syndicat des amendements déposés. Il y en a plus de 2600 en tout. Le Bureau fédéral a validé la candidature de Catherine Laumont pour être membre du Bureau national qui sera élu au congrès.

Bureau fédéral décentralisé. Le premier bureau fédéral décentralisé se tiendra à Lyon les 11 et 12 mai. L'objectif de ces bureaux décentralisés et de faire en sorte que l'instance fédérale soit au plus près des équipes au moins une fois par an. Lyon a été choisie cette année car la ville accueillera en juin le congrès confédéral. Un appel à candidature sera fait pour les prochains Bureaux fédéraux décentralisés.

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST). Porté par Bernie Billey, secrétaire nationale en charge de l'égalité femmes hommes, ce projet va s'étaler de septembre 2022 à novembre 2023. « L'objectif est de former une douzaine de sections volontaires afin de leur faire (re)découvrir les VSST, l'ensemble des acteurs impliqués, les modalités à mettre en place pour accueillir et aider les victimes afin d'être en mesure de se mettre en ordre de marche au sein de son établissement. Des enquêtes montrent que 40 % des femmes identifient des VSST au sein de leurs

lieux de travail. Il faut aller à la rencontre des victimes, montrer que la CFDT se préoccupe du sujet, ce qui peut être porteur en termes de développement. Les syndicats ont déjà signé une chartre de lutte contre les VSST mais cela reste un sujet tabou qui fait parfois l'objet d'un déni. C'est un des éléments qui participe à l'inégalité femmes hommes. » Bernie Billey s'est engagée à venir présenter localement la démarche plus en détail si nécessaire.

Tour des secteurs. Risques psycho sociaux à la sécurité sociale, manque d'effectifs, mouvements de grèves à la CPAM ou dans les mutuelles, augmentation de la charge de travail, fermetures de points d'accueil proximité, mal être, perte de sens dans le travail des salariés, difficultés dans le dialogue social avec les employeurs, bénéficiaires livrés à eux-mêmes, salariés qui se replient sur eux-mêmes en demandant plus de jours de télétravail... Les remontées des syndicats à la veille du second tour des élections présidentielles n'étaient pas très positives. L'enjeu du nouveau mandat sera de redonner confiance aux salariés de nos secteurs.

Plus que jamais les militants doivent être sur le terrain à leur écoute pour trouver avec eux des solutions à leurs difficultés. ■

FORMATION FÉDÉRALE

REPÈRES

La formation Repères destinée aux nouveaux ou futurs responsables syndicaux démarre un nouveau cycle qui se terminera en fin d'année.

Par Frédéric Gadreau.

La période de la crise sanitaire qui avait bouleversé l'organisation des formations proposées par la fédération est définitivement passée. « La dernière session de la formation Repères avait été très étirée dans le temps à cause de la pandémie et des confinements, confie Davis Sorin, secrétaire fédéral en charge du secteur. La confédération a souhaité relancer l'itinéraire de formation des responsables syndicaux qui intègre la formation Repères. La session qui est en cours se terminera en fin d'année en novembre ou décembre et un nouveau cycle débutera en mars ou avril 2023. La formation Repères concrétise depuis 2014 un engagement fort de la confédération et de la fédération dans la formation des nouveaux ou futurs responsables syndicaux. » Le lancement de la formation est fait. La première partie se déroulera du 17 au 19 mai à Dourdan et nous terminerons fin décembre. « Je ne suis qu'adhérente CFDT, avoue Amanda Amaté, auparavant j'étais membre du comité local de concertation au sein d'une direction régionale du travail. Je n'avais pas de mandat mais je représentais mes collègues dans cette instance locale. J'ai changé de poste pour intégrer la DRIEETS (Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) d'Ile de France. A ma prise de poste je n'ai pas pris de mandat mais à l'avenir si l'occasion venait à se représenter je pourrais éventuellement épauler mes collègues en tant que suppléante dans une instance de concertation. Je me suis inscrit à la formation Repères à l'invitation de la secrétaire de mon syndicat Anne Duchateau. Pour l'instant nous avons suivi la première journée. Elle consiste en une phase exploratoire. J'ai hésité à m'inscrire mais je pense que si à l'avenir je décide de m'impliquer plus activement cette formation est vraiment nécessaire car elle permet d'avoir un bon background syndical, de mieux découvrir la CFDT, son organisation interne et ses enjeux. » ■



Photo freepik.com

PSTE OUTRE-MER

La PSTE de La Réunion

La section PSTE-CFDT de la CGSS Réunion connaît depuis 2019 un essor et des résultats d'élections qui méritent d'être soulignés. Par Margaret Merlo.

En effet, force est de constater que le travail syndical de terrain porte ses fruits : Aux élections du CSE de décembre 2019, La CFDT obtient la majorité des sièges (10 sièges sur 19) et devient la première force syndicale de l'organisme au cœur du dialogue social. Aux élections du CA de mars 2022, la CFDT obtient tous les sièges (2 sièges pour les représentants employés et 1 siège pour les représentants cadres). En nombre d'adhérents, la section CGSS connaît une augmentation de 35 % entre 2019 (170 adhérents) et 2022 (231 adhérents). Par ailleurs, de par sa présence majoritaire au CSE, la CFDT assure également le pilotage du CSSCT de l'organisme, au sein duquel les élus sont très actifs auprès des salariés : ils conduisent régulièrement des enquêtes et des actions individuelles pour accompagner les situations de souffrance au travail. Auprès de l'employeur : ils sont associés à l'ensemble des travaux engagés (ex : dispositif sur l'absentéisme, dispositif sur le stress numérique,...) Les élus CFDT de la CGSS fortement engagés dans leurs missions ont également voté en juillet 2021 une expertise de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi. Les conclusions de cette expertise représentent l'outil interne permettant aux membres du CSE d'engager les réflexions utiles à l'exercice de leurs prérogatives économiques. La section CFDT-CGSS aborde avec confiance et détermination l'échéance 2023 avec les élections du CSE et commence d'ores et déjà à réfléchir aux modalités stratégiques de la mise en place d'un bureau de vote pour ces futures élections afin de se placer au cœur de la machine du vote électronique.



PHOTO DR

LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES DE L'UKRAINE EN EUROPE

Le 24 février 2022 Russie a violé l'intégrité territoriale et la souveraineté démocratique de l'Ukraine en pénétrant sur son territoire. Une invasion qui découle d'une longue histoire et d'une lutte d'influences entre l'Europe et la Russie. Par Frédéric Gadreau.

L'Ukraine partage ses frontières avec à l'ouest la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie, pays membres de l'Union Européenne et la Moldavie qui n'en fait pas partie. Au nord la Biélorussie et à l'est la Russie avec qui elle partage 2 000 km de frontière commune. Au sud le pays est bordé par la mer Noire et la mer d'Azov. L'Ukraine est peuplée d'environ 44 millions d'habitants pour un territoire de 603 548 km² soit un peu plus grand que la France. Kiev la capitale est située sur les rives du Dniepr, le fleuve qui traverse le pays. Les langues divisent le pays entre l'ouest et le centre où la population parle majoritairement l'ukrainien et le sud et l'est où l'on parle majoritairement russe et plus particulièrement dans les régions de la Crimée annexée par la Russie depuis 2014 qui compte 90 % de russophones et celle du Dombass à l'est.

L'Ukraine berceau de la Sainte Russie. Au milieu du IX^e siècle le Rus' de Kiev appelé aussi l'Etat de Kiev a été fondée par des Viking, les varègues. Vladimir le Grand se converti au christianisme en 988. La Sainte Russie est née. Au XI^e siècle c'est

l'Etat d'Europe le plus étendu de la mer Baltique à la mer Noire, la Volga ainsi que le royaume de Pologne et ce qui deviendra le Grand-Duché de Lituanie. C'est le plus puissant Etat d'Europe car il contrôle les routes commerciales. Depuis cette date le Rus' de Kiev demeure dans les éléments de langage du Kremlin le « *berceau de la nation* ». Au XVII^e siècle l'Ukraine est déjà sous influences multiples. A l'ouest du Dniepr le territoire est sous l'influence de la République des deux nations Polonaise et Lithuanienne. La rive gauche à l'est est sous domination du Tsarat de Russie. Au sud le Khanat de Crimée est peuplé de Tatars. A la fin du XVIII^e siècle débute une longue période de domination russe. La Crimée est ainsi déjà annexée en 1783. En 1795 la majeure partie ouest du pays est intégrée à l'empire Russe, celui des Habsbourg s'arrogeant les régions les plus occidentales. Le mot Ukraine est interdit. Il faut parler de petite Russie. C'est le grenier à blé de l'empire grâce à ses riches terres noires et la première région industrielle avec houille dans la région orientale du Dombass.

Une courte indépendance. L'Ukraine accède une première fois à l'indépendance en 1917 après la révolution de février et la chute de l'empire Russe. En novembre le premier parlement s'oppose aux bolchéviks et proclame la République populaire

d'Ukraine. Mais à l'est du pays une république soviétique d'Ukraine pro russe est proclamée à Kharkiv. Cette indépendance est de courte durée. L'armée rouge va occuper le pays et en 1922 la République soviétique d'Ukraine est intégrée à l'URSS. Dans les années 20 la collectivisation forcée des terres va entraîner la résistance de la paysannerie et le réveil nationaliste ukrainien. Les années 30 sont marquées par la famine organisée par Staline pour briser la paysannerie et le nationalisme. C'est l'holodomor, extermination par la faim, qui aurait fait 6 millions de morts. Pendant la seconde guerre mondiale le territoire ukrainien s'est étendu à l'ouest au détriment de la Pologne, de la Roumaine et de la Tchécoslovaquie. 8 millions d'Ukrainien ont péri pendant la guerre. En 1954 Nikita Krouchtchev offre la Crimée à l'Ukraine, république soviétique modèle, la plus peuplée d'URSS derrière la Russie. L'Ukraine occupe une place centrale dans l'économie soviétique. Elle produit un quart de la production agricole et les mines de fer de charbon alimentent le complexe militaro industriel russe. L'Ukraine devient à nouveau indépendante en 1991 quand le régime soviétique s'effondre. Même si elle reste dans la zone d'influence de la Russie. Dans les années 90 le président Léonid Koutchma mène une politique libérale et autoritaire. Depuis le début



du XXI^e siècle l'identité européenne et démocratique de l'Ukraine s'est progressivement affermie provoquant l'inquiétude du Kremlin. Lors de l'élection présidentielle de 2004 un candidat pro russe Viktor Ianoukovytch est donné vainqueur au 2^e tour face au candidat pro Europe Viktor Louchtchenko. La population descend dans la rue pour dénoncer une fraude électorale. C'est la révolution orange, la couleur du parti pro-européen. Cette révolution est vue comme une menace sur sa zone d'influence par la Russie dans un contexte géopolitique nouveau à l'est.

Nouvelles luttes d'influence. En mai 2004 l'Union Européenne s'est élargie sur son flanc est et plusieurs pays de l'ex Pacte de Varsovie et d'anciennes républiques soviétiques, devenues des états souverains, demandent à intégrer l'OTAN afin de se protéger des velléités expansionnistes de Vladimir Poutine. La lutte d'influence entre Russie et Europe va se jouer autour du gaz. Les principaux gazoducs qui transportent le gaz russe vers l'Europe passent par le territoire ukrainien qui dépend à 65 % des importations de gaz russe et d'Asie centrale. Durant l'hiver 2008-2009 le bras de fer entre les compagnies de gaz russes et ukrainiennes entraîne l'arrêt des livraisons pendant plusieurs semaines. Un accord est finalement trouvé entre Vladimir Poutine et la première ministre ukrainienne Ioulia Tymochenko. Entre l'Europe et la Russie deux modèles d'intégration économique se font face. L'Union Européenne renforce ses liens vers l'est avec les anciens satellites de Moscou. Elle lance en 2009 un partenariat oriental qu'elle souhaite conclure avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie dans le Caucase et en Europe de l'ouest avec la Biélorussie, la Moldavie et... l'Ukraine. La Russie de son côté multiplie les pressions commerciales pour que l'Ukraine rejoigne une union douanière entre la Russie et les anciennes républiques soviétiques fondée en 2010 avec le Kazakhstan et la Biélorussie qui devait intégrer à terme à l'est l'Ouzbékistan, le Kirghizstan et le Tadjikistan, dans le Caucase l'Arménie et l'Azerbaïdjan et en Europe de l'ouest la Moldavie et... l'Ukraine. Le pays est donc écartelé entre ces deux projets. En 2010 c'est le pro russe Viktor Ianoukovytch qui est élu à la présidence

du pays. En novembre 2013 il refuse de signer l'accord d'association avec l'Union Européenne et annonce un renforcement de la coopération économique avec la Russie. Les pro-européens se rassemblent alors en nombre sur la place de l'indépendance à Kiev. Manifestations et protestations s'étendent coupant le pays en deux. Pro européen à l'ouest, pro russes à l'est. Après l'interdiction des manifestations le mouvement s'amplifie, il est émaillé de violences. A Kiev le 20 février 2014 les affrontements avec les forces de l'ordre font au moins 75 morts. Deux jours plus tard le président Viktor Ianoukovytch se réfugie en Russie. En réaction en Crimée des séparatistes prennent le parlement de Simféropol et les aéroports avec l'appui de troupes russes. L'indépendance de la péninsule est proclamée le 11 mars. Le 16 le rattachement à la Russie est approuvé par un référendum organisé par Moscou et contesté par la communauté internationale. Le 18 mars Vladimir Poutine signe le traité d'intégration de la Crimée et de la ville autonome de Sébastopol à la Russie. L'Europe et les Etats-Unis réagissent par des sanctions économiques et politiques. Quelques semaines plus tard les séparatistes du Dombass des régions de Louhansk et Donetsk prennent les armes. Ils sont soutenus en armes et en hommes par la Russie. Un premier accord de paix est signé à Minsk en Biélorussie en septembre 2014. Jamais appliqué il est suivi d'un second accord en février 2015 lui aussi resté lettre morte. L'élection présidentielle de mars-avril 2019 a porté au pouvoir l'humoriste et comédien Volodymyr Zelensky, qui, après avoir éliminé dès le premier tour Ioulia Tymochenko, pourtant donnée favorite durant toute l'année 2018, a récolté 73 % des voix au second tour face à un Porochenko affaibli par cinq années de guerre et de corruption. Se présentant comme un candidat antisystème, Zelensky a mené une campagne atypique axée avant tout sur les réseaux sociaux, jouant de l'identification avec le personnage de professeur d'histoire élu président qu'il incarne depuis 2015 dans la série télévisée « *Serviteur du peuple* ». Depuis 2014 la guerre larvée du Dombass a fait plusieurs milliers de morts jusqu'à cette indépendance reconnue par Moscou le 21 février 2022 des deux républiques autonomes autopro-

PHOTO DR

clamées de Donetsk et de Louhansk suivie par la tentative d'invasion de toute l'Ukraine depuis le 24 février dernier.

Une nouvelle guerre en Europe. La CFDT a aussitôt condamné avec la plus grande fermeté cette invasion militaire qui est une violation flagrante du droit international et qui menace gravement la sécurité de l'Europe. L'offensive qui ne devait durer que quelques jours s'éternise depuis plusieurs mois. La population ukrainienne affronte avec un courage incommensurable les horreurs qu'engendrent la guerre, forçant l'admiration. Les volontaires sont de plus en plus nombreux à rejoindre la défense civile. Face à l'ampleur de l'horreur, l'Union européenne a dénoncé « *un crime de guerre majeur* ». Ce conflit se caractérise par son hybridité, qui combine guerre économique, cyber-attaque et désinformation à l'invasion guerrière et mécanisée à grande échelle de l'Ukraine, à laquelle s'ajoute la menace nucléaire et chimique. Il éclaire d'une lumière crue les nouveaux enjeux auxquels le monde est confronté. L'onde de choc a ébranlé l'ordre mondial. Au-delà du sort de l'Ukraine, les démocraties sont clairement attaquées et l'OTAN et l'UE ont très vite réagi en resserrant les rangs. Dans un autre registre, il faut aussi saluer le courage des milliers de manifestants russes qui se sont rassemblés pour dénoncer la guerre, en dépit de la répression croissante en Russie. Le 22 mars, la Douma a voté une loi prévoyant des peines de 3 à 5 ans de prison contre « *les informations mensongères* » sur l'action de Moscou à l'étranger. De telles sanctions visent à museler l'opposition. Le basculement d'un régime autocratique vers un régime totalitaire est évident. Pourtant, des mouvements continuent d'organiser des actions dans la plus grande discrétion : on observe à Moscou de nombreux bandeaux verts noués autour des arbres ; ils deviennent le symbole de la contestation d'une partie de la population contre la guerre et le régime.

Le réveil de l'OTAN. Au quatrième jour de la guerre qu'il a déclenché contre l'Ukraine, Vladimir Poutine a, contre son gré, rendu sa raison d'être à l'OTAN. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a été mise en place par les pays si-

gnataires du traité de l'Atlantique Nord signé le 4 avril 1949 par 12 pays occidentaux afin de pouvoir remplir leurs obligations de sécurité et de défense collective. Le traité met en place une alliance militaire défensive contre toute attaque armée contre l'un de ses membres en Europe, en Amérique du Nord ou dans la région de l'Atlantique Nord au nord du tropique du Cancer. La Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie pays voisins de l'Ukraine font partie de l'OTAN. La Finlande jusqu'à présent restée neutre, a annoncé vouloir déposer une candidature à l'entrée dans l'OTAN le 13 avril par le biais de sa première ministre lors d'une visite en Suède, pays qui n'exclut pas non plus de rejoindre l'alliance face à la menace russe. Moscou a mis en garde Stockholm et Helsinki, soulignant qu'une adhésion aurait « *des conséquences politiques et militaires* ».

L'Europe au rendez-vous. Cette guerre a amené l'UE à se transformer en organisation capable de fournir une aide militaire à un pays étranger. Les premières réponses européennes pour venir en aide aux Ukrainiens et les sanctions imposées à la Russie vont dans le bon sens. L'UE se donne cinq ans pour couper tout lien avec la Russie sur ses approvisionnements énergétiques. L'afflux massif de réfugiés ukrainiens a conduit l'Europe à opérer, le 3 mars, un revirement de sa politique d'asile en accordant une protection temporaire à toute personne fuyant le conflit ukrainien. Le mouvement syndical européen doit se saisir de ce moment tragique pour faire avancer en ce sens le Pacte sur l'asile et la migration. Le conflit mobilise des milliers de personnes en Roumanie, en Pologne, en Slovaquie, en Hongrie, en Moldavie. Les autorités officielles et les organisations internationales, mais aussi de nombreux anonymes, sont entraînés dans cet élan de solidarité.

Vers un élargissement de l'Europe ? La demande de l'Ukraine, le 28 février, d'adhérer à l'UE rebat les cartes de l'élargissement. Il semble difficile, à ce stade, d'envisager un élargissement sans réviser les règles décisionnelles des institutions européennes. La Confédération européenne des syndicats dans sa résolution du 16 mars appelle à l'ouverture d'un dialogue avec l'Ukraine concernant le processus d'adhésion à l'Union Euro-

péenne. La commission européenne compte donner en juin son avis sur l'obtention de l'Ukraine du statut de candidat à l'Union Européenne ce qui ouvrirait la voie à un long processus de négociations qui devra être approuvé par l'ensemble des 27 a annoncé le 9 mai Ursula von der Leyen la présidente de la Commission.

Vers une 3e guerre mondiale ? La Russie s'est engagée à poursuivre des négociations de paix le 24 avril par la voix de son chef de la diplomatie Sergueï Lavrov mais dans un contexte de tensions sans précédent entre Moscou et les Occidentaux ce dernier a mis en garde contre le danger « réel » d'une troisième guerre mondiale. « *Le danger est grave, il est réel, on ne peut pas le sous-estimer* » a déclaré Sergueï Lavrov cité par l'agence Interfax. La visite du secrétaire à la défense américain Lloyd Austin et du Secrétaire d'Etat Anthony Blinken à Kiev le 24 avril a mis de l'huile sur le feu. Jamais depuis la fin de la seconde guerre froide d'aussi hauts responsables américains sont allés s'afficher avec le chef d'un pays agressé par la Russie. Cette visite coïncide avec la montée en puissance des livraisons d'armes américaines à l'Ukraine et la déclaration de Lloyd Austin, le secrétaire à la défense après sa visite a montré clairement que les Etats Unis sortaient de la réserve où ils s'étaient cantonnés jusqu'à présent : « *Nous voulons voir la Russie affaiblie, incapable de mener le type d'actions qu'elle a lancé sur l'Ukraine.* » Une partie des occidentaux envisagent désormais la possibilité d'une défaite militaire de la Russie d'où l'accroissement de l'armement envoyé en Ukraine y compris par la France. L'Union européenne a le « devoir » de soutenir la Moldavie, a déclaré mercredi 4 mai le président du Conseil européen Charles Michel, quelques jours après que des attaques dans le territoire séparatiste moldave pro-russe de Transdnestr ont nourri la crainte d'un élargissement du conflit en Ukraine. Plus que jamais des explications publiques sur les buts et les limites de l'engagement dans ce conflit semblent nécessaires pour éviter le pire.

A l'heure du bouclage de ce magazine le conflit est encore en cours et ne semble pas prêt de s'arrêter. ■

Protection, services, accompagnement social

(Souriez, vous êtes au cœur de **nos engagements**)

-  **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
-  **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
-  **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
-  **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
-  **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

On aime vous voir sourire